

DEBAT NATIONAL

**Réunion du mercredi 03 décembre 2003
à l'école de Rechèvres**

La matinée s'est déroulée en deux temps:

> Une séance plénière autour de deux questions:

- Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative-en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves?

- Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?

> A l'issue de cette réunion plénière, trois sujets ont fait émergence et ont été retenus pour un travail en 2ème partie de matinée.

- 1) Les modes de communication et les outils de communication.
- 2) Les modes de communication dans le cas particulier des enfants en difficulté.
- 3) Droits et devoirs des enseignants et des parents.

Atelier n° 1
Les modes de communication et les outils de communication

Du point de vue des parents:	Du point de vue des enseignants:
<p>> Forte demande de plus de rencontres directes entre parents et enseignants. Rencontres formelles régulières (informations sur les programmes et les contenus annuels, vie de la classe, ambiance). Mieux comprendre l'évolution des projets pédagogiques et des projets de vie de la classe, la progression des élèves.</p> <p>> Les outils d'évaluation et les livrets scolaires sont peu lisibles. Terminologie non parlante. Attachement à la forme (nombre de carrés complets) plus qu'au fond.</p> <p>> Plus de difficultés pour les parents d'entrer en communication avec l'équipe éducative, à partir du CP et surtout au collège, par manque d'un adulte référent.</p>	<p>> Besoin d'un temps institutionnel pour organiser ces rencontres. En particulier pour la première réunion.</p> <p>> Dégager du temps pour les directeurs pour une plus grande disponibilité pour les parents et les partenaires de l'école.</p> <p>> Prendre du temps institutionnel pour élaborer sur l'ensemble de la scolarité des outils d'évaluations cohérents facilement lisibles par les parents.</p> <p>> Plus les enfants avancent dans la scolarité moins les parents s'investissent dans le suivi scolaire.</p>

Atelier n°2

Les modes de communication dans le cas particulier des enfants en difficulté.

<p>Du point de vue des parents:</p> <p>> Les parents ne se considèrent pas avertis suffisamment tôt et de façon précise de la difficulté de leur enfant.> L'aide extérieure sur le temps scolaire qui oblige l'enfant à sortir de sa classe ne le marginalise-t-elle pas plus encore</p>	<p>Du point de vue des enseignants:</p> <p>> Carence de formation en matière de définition des difficultés des enfants et en matière d'outils de communication pour informer les familles sans les culpabiliser.</p> <p>> Manque de moyens et lenteur de mise en route des dispositifs d'aide. Manque de communication entre les structures d'aide extérieures et l'école.</p>
---	---

Atelier n°3

Droits et devoirs des enseignants et des parents.

Tous les acteurs du système éducatif présents ont insisté sur la nécessité de respecter leurs devoirs chacun à la place qu'ils occupent.

<p>Du point de vue des parents:</p> <p>> Contrat d'obligation scolaire à respecter.> Les parents doivent mettre en place auprès de leurs enfants les valeurs sociales. Les parents considèrent leur mission auprès de leurs enfants en terme de politesse, d'hygiène de vie, de sécurité affective et matérielle.</p>	<p>Du point de vue des enseignants:</p> <p>> Contrat d'obligation de travailler les contenus en rapport avec les programmes.</p> <p>> L'école doit être le garant des valeurs sociales et non pas l'initiateur (l'école ne peut se substituer à la famille). L'école doit rester un lieu d'apprentissage</p>
--	---